

CONSULTER SIGNALER CAMPAGNES ACTUALITÉS DOCUMENTATION

**ICI, CONSULTEZ
LES SIGNALEMENTS
PUBLIÉS**

**ICI, SIGNALEZ
L'INITIATIVE OU LA
DÉGRADATION
DONT VOUS ÊTES
TÉMOIN**

**ICI, INFORMEZ-VOUS
SUR LE DROIT ET LES
MOYENS D'ACTION
POUR RÉSORBER LES
DÉGRADATIONS LES
PLUS COMMUNES**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement,
14 rue de Tivoli

Site de FNE Midi Pyrénées

Espace signalement

Actualités Midi-Pyrenees

Agenda Midi-Pyrenees



SENTINELLES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une application et un site internet sur lesquels il vous est possible de localiser et signaler des **atteintes à l'environnement ou des initiatives positives**. Cet outil numérique vous guide pour rassembler les informations nécessaires afin que nos associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) puissent valoriser les démarches favorables à l'environnement ou tenter – lorsque cela est possible et dans la mesure de nos moyens – de faire cesser les dégradations environnementales.

Cette plateforme participative permet de centraliser les nombreuses alertes et de faire remonter l'information du terrain vers les équipes en charge de **Sentinelles**. Selon la nature du signalement, celui-ci pourra faire l'objet de différentes actions par nos équipes.

SIGNALEMENTS DE DÉGRADATIONS

Si les informations indispensables à l'analyse du signalement ont bien été communiquées et que les faits constituent réellement une dégradation environnementale (et non simplement des **litiges interpersonnels pour lesquels les APNE ne sont pas compétentes**), le signalement peut être traité. Nous le publierons alors sur la carte interactive régionale pendant un an. **Selon la gravité de l'atteinte**, son caractère légal ou illégal, et les capacités de nos équipes, l'association peut également vous informer des leviers d'action existants, voire engager directement des démarches.

SIGNALEMENTS D'INITIATIVES FAVORABLES

Selon leur caractère innovant ou remarquable, nos équipes étudieront l'intérêt de les valoriser plus avant pour **faciliter leur diffusion et leur essaimage** auprès des acteurs locaux et du grand public. Les initiatives favorables peuvent faire l'objet d'une **valorisation plus poussée** sous forme de vidéos ou d'articles publiés sur le site et la page Youtube de FNE Midi-Pyrénées, ainsi que des présentations sur notre site « balades virtuelles en Occitanie ».



Témoignage d'une atteinte à l'environnement ?
Signalez-la avec Sentinelles de la Nature !
sentinellesdelanature.fr

Appli disponible sur



Google Play



SENTINELLES, COMMENT ÇA MARCHE ?

FAIRE UN SIGNALEMENT

Rendez-vous sur le site sentinellesdelanature.fr ou sur l'application. La création d'un compte est demandée. Votre **identité restera strictement confidentielle** et ne nous sert qu'à vous tenir informés et à vous solliciter en cas d'éléments manquants.

L'atteinte ou l'initiative doit ensuite être localisée sur une carte : cette étape est cruciale, pensez à vérifier les données GPS ! Vous serez ensuite guidés par un formulaire vous aidant à décrire au mieux les éléments à communiquer et vous invitant à apporter des photos à l'appui (celles-ci sont très utiles !). Dans l'onglet campagne, vous êtes invité à réaliser des signalements portant sur des thématiques environnementales spécifiques.

LES CLÉS POUR RÉALISER UN SIGNALEMENT COMPLET

- Une **localisation précise** afin de situer les faits sur une carte,
- Une **description factuelle** et succincte,
- Des **photos** pour illustrer le propos,
- Des **informations sur les démarches** engagées et/ou les interlocuteurs sollicités,
- Tous **documents en votre possession permettant d'analyser la situation** : inventaire d'espèces protégées, mesures d'émissions, rapports de bureau d'étude ou administratifs, avis de l'autorité environnementale, articles de presse, communication du porteur de projet, etc...

UNE FOIS LE SIGNALEMENT RÉALISÉ

Il sera étudié par nos équipes qui pourront vous solliciter si des informations essentielles sont manquantes. En effet, vous pouvez **modifier et compléter vos signalements** depuis votre compte à tout moment.

Vous serez tenu.e informé.e des suites données à votre signalement.



Témoin d'une initiative favorable à l'environnement ?
Partagez-la avec Sentinelles de la Nature !
sentinellesdelanature.fr

Appli disponible sur



Google Play



UN PROJET FÉDÉRAL

Sentinelles de la nature est un projet participatif et fédéral du mouvement France Nature Environnement (FNE). Chacune des fédérations membres du réseau national peut choisir de déployer cet outil sur son territoire, comme l'a fait FNE Midi-Pyrénées en 2019.

UNE MOBILISATION À LA HAUTEUR DE NOS MOYENS

"Sentinelles de la nature" n'est **pas un service public** et n'a pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.

Nous essayons de faire de notre mieux, avec les moyens dont nous disposons. Cela signifie que nos associations ne sont hélas pas en mesure de traiter tous les dossiers reçus.

DES RESSOURCES POUR VOUS PERMETTRE D'AGIR

Si nous n'avons pas été en mesure d'engager des démarches en interne, de la **documentation visant à vous permettre de connaître les actions que vous pouvez-vous-même engager** pour résorber une dégradation est disponible dans l'onglet documentation sur le site sentinellesdelanature.fr.

Ces fiches thématiques concernent les dégradations les plus communes, n'hésitez pas à les consulter.



SENTINELLESDELANATURE.FR



Disponible sur
Google play

Sur android



Disponible sur
App Store

Sur apple



NOUS TRAITONS ENVIRON
300 SIGNALEMENTS
CHAQUE ANNÉE.
SOUTENEZ CETTE ACTION !



SENTINELLES
DE LA NATURE

JE FAIS UN DON